

ESPACE NATUREL SENSIBLE DU DOMAINE DE SOUCY



**L'essentiel
du Plan de gestion
2015-2019**



ESPACE NATUREL SENSIBLE ?

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) ont vocation à protéger la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels. Ils sont constitués par des zones dont « le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier au regard de la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent ».

Le Conseil Général de l'Essonne précise la notion d'ENS sur son territoire autour de trois critères :

- > La richesse naturelle (floristique, faunistique, géologique)
- > La qualité du cadre de vie (paysages naturels, culturels, intérêt pédagogique ou pour la détente)
- > La fragilité (pression d'urbanisation, urbanisation non contrôlée, problèmes liés à la gestion, présence de nuisances ou de pollutions diverses).



PLAN DE GESTION ?

Le Plan de gestion est un outil de planification commun à toutes les réserves naturelles. Suivre la méthodologie des Réserves Naturelles de France permet de disposer d'un document de travail regroupant les données indispensables pour entreprendre la gestion d'un espace naturel. Le Plan de gestion permet de répondre aux questions essentielles que se pose le gestionnaire :

- Quels sont les rôles du gestionnaire pour les milieux naturels et les espèces qu'elle héberge ?
- Dans quel contexte socio-économique se situe l'espace naturel ?
- Quelles sont les activités et pressions humaines exercées sur le site ?
- Quels sont les enjeux et les objectifs de gestion adapté à l'espace naturel ?
- Comment les atteindre ? Quelles actions et moyens déployer, par étapes successives de 5 ans ?
- Comment s'assurer que les choix de gestion sont pertinents ?

EVOLUTION HISTORIQUE DU DOMAINE

Les recherches sur l'histoire du Domaine de Soucy ont permis de mettre en avant un héritage seigneurial présent depuis le XIVe siècle. Ce passé permet de révéler des évolutions d'utilisation et d'occupation du sol du Domaine de Soucy.

XIIe siècle : première citation du Domaine mentionnant la Chapelle Saint-Eloi



XIVe siècle : huit arpents, un grand étang, un petit étang, un jardin...

XVIe siècle : 130 arpents de terre labourables en plusieurs pièces

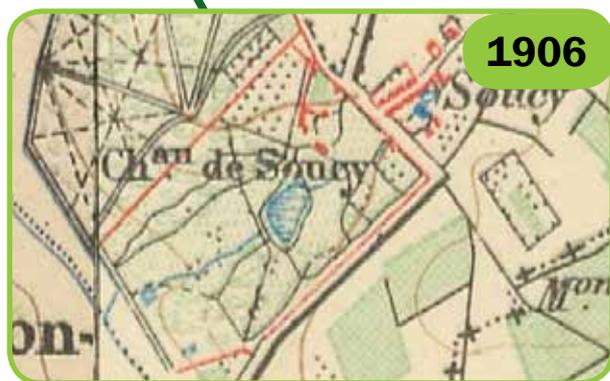


XVIIIe siècle : 200 arpents de terre, grand canal de six arpents, canaux et fossés, étang (quatre pièces d'eau, appelées l'isle, la cascade, la gerbe et le canal de Fontenay)



XIXe siècle :

- parterres, prairies, pièce d'eau et allée sont arrangé à la moderne pour 17 ha et grand parc ou bois de 38 hectares.
- Démolition du 1er château et reconstruction en 1862



2004



XXIe siècle : Achat du Domaine par la CCPL en 2000 après son classement ENS en 1996. Ouverture du CLSH en 2003.

XXe siècle : Fondation de la Ferme d'Apprentissage Agricole de Bel-Air en 1919 par Charles Ferdinand-Dreyfus. Les bâtiments des communs, les potagers et les vergers sont abandonnés tandis que des porcheries sont mise en place. Le 2e château est pillé et abandonné puis rasé en 1968.

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

• AGRICULTURE

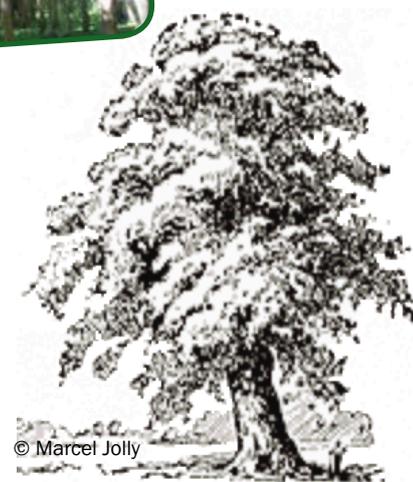
Le Domaine de Soucy présente un passé agricole marqué par une mise en culture intensive d'une grande partie de ses surfaces non boisées. La «prairie en long», située entre l'étang et la mare carrée, était encore exploitée récemment pour la culture de maïs. Elle a été transformée en prairie en 2003 grâce à une journée d'ensemencement effectuée par des enfants des écoles de la Communauté de Communes.

L'exploitation agricole du Domaine de Soucy se caractérise actuellement par une fauche bisannuelle des prairies de fourrage médio-européennes. Une convention d'exploitation est passée avec un agriculteur local pour une surface de 10 hectares.



• ACTIVITES FORESTIÈRES

Les activités forestières se caractérisent par un entretien régulier des boisements pour garantir la sécurité des visiteurs sur le Domaine. Ces travaux de coupe, élagage et suppression sont effectués par les Services techniques de la Communauté de communes et par une société privée.



• FREQUENTATION ET ACTIVITÉS TOURISTIQUES

Le Domaine est un lieu de promenade, de détente et de bien-être pour les riverains. La fréquentation est marquée majoritairement par :

- Activités du Centre de loisirs intercommunal
- Activités touristiques et sportives organisée par des associations et sociétés privées du territoire de la Communauté de Communes
- Animations, concerts et expositions mis en place par le Service Culture de la Communauté de Communes (19 évènements organisés depuis 2008).

Un étude de fréquentation est actuellement en cours grâce à un questionnaire mis à disposition des visiteurs du Domaine.



• PÊCHE DE LOISIRS



La pêche de loisirs est ouverte sur l'étang du Domaine de Soucy à condition de détenir une carte de pêche et de respecter le règlement en vigueur.

Ce respect est impératif pour permettre le renouvellement des populations piscicoles. En effet, le prélèvement de poisson a été autorisé en 2010 pour cause d'une trop forte population dans l'étang du Domaine. En conséquence, la faune piscicole a réduit, des abus ayant eu lieu (utilisation des poissons pour le rempoissonnement d'autres étang, pêche excessive, etc.).

DIAGNOSTIC PÉDAGOGIQUE

• CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) a ouvert en 2003 et permet l'accueil de 144 enfants en élémentaires. Le Pôle Petite Enfance a une capacité de 80 enfants du niveau crèche et maternel. Le Service Jeunesse accueille entre 8 et 20 adolescents.

Le Centre organise de nombreuses activités nature pour permettre la découverte de l'environnement par des animations sur différents thèmes : activités pêches, découverte de la forêt, courses d'orientations, etc.

Ainsi, le site a une place importante dans le réseau local d'éducation à l'environnement.



• FÊTE DE LA NATURE

La Fête de la Nature, évènement national, a été organisé à deux reprises en 2013 et 2014 dans le Domaine de Soucy, en collaboration avec le Centre de loisirs, avec les thématiques suivantes :

- «Cherchez les petites bêtes»
- «Herbes folles, jeunes pousses, vieilles branches»

• PARCOURS PEDAGOGIQUE

Le Domaine de Soucy présente actuellement 10 panneaux pédagogiques déjà installés pour présenter différents thèmes (prairies, cèdre, canal, zone humide, arbres, forêt, historique, clairière, mare carrée, étang)



DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

• EAU, GÉOLOGIE ET HYDROGÉOLOGIE

D'après deux études menées sur le Domaine, les eaux du Domaine ne présentent pas de pollution significative pour les composés organiques ou métalliques. Les boues extraites des différents plans d'eau ont de plus une forte valeur agronomique grâce à la présence des principaux oligo-éléments et à la forte teneur en chaux.

L'hydrogéologie du Domaine de Soucy se caractérise par la présence d'un ruissellement de surface vers les différents plans d'eau. La source des eaux se situe en amont dans le hameau de Soucy. Plusieurs seuils et buses étant présents ponctuellement pour maintenir en eau, le réseau du Domaine est fonctionnel d'un point de vue hydrographique mais pas d'un point de vue écologique pour les espèces aquatiques.

Une étude est envisagée en collaboration avec le Syndicat de l'Orge (SIVOA) pour vérifier la continuité écologique du Domaine.



• HABITATS NATURELS

Aulnaies-frênaie à Laïche espacée des petits ruisseaux

Ce boisement fait partie des forêts alluviales devenues rares et vulnérables. C'est un habitat d'intérêt communautaire Natura 2000. Localisé au niveau de la zone humide du Domaine, il ne représente que 2% de la surface. La strate arborée est dominée par le Frêne et l'Aulne glutineux. La strate arbustive est pauvre en espèce, tandis que le tapis herbacé est riche en Laïches (*Carex remota*, etc.).



© Clara Matignon



© Clara Matignon

Bois d'aulnes marécageux

Présent au niveau du Canal Saint Didier, les aulnaies marécageuses occupent des zones dont le sol est engorgé en eau en permanence. L'Aulne est largement dominant, parfois accompagné de Frêne et de Peuplier blanc. Les

bois d'aulnes constitue un habitat particulier en réponse à des conditions très spécifiques. Cette spécificité en fait un habitat d'intérêt communautaire Natura 2000.

Bordure à calamagrostis des eaux courantes

Végétation aquatique, présente au niveau du ru de Soucy, en amont de l'étang, composée de plantes telles que l'Ache nodiflore, le Cresson des fontaines et la Véronique des ruisseaux. Bien que relativement courant, cet habitat abrite des espèces rares et/ou protégées. Ainsi, l'Agrion de Mercure, libellule en voie de disparition, a déjà été observé sur le ruisseau du Domaine.



© Clara Matignon

Bois de charmes

Formation composée essentiellement de Charmes accompagné de d'un petit nombre d'espèces (Chêne, Frêne, Aubépine, etc.). Les boisements de charmes comme espèce dominante sont rares en France. Sur le Domaine de Soucy, ils représentent presque 30% du parc. La strate herbacée montre souvent en abondance des anémones sylviées et des stellaires des bois. Il est possible d'y observer des écureuils roux, des pics noirs et des buses variables.



© CCPL



© Clara Matignon

Bois de frênes

Ce boisement relativement humide occupe environ 20% du Domaine. Il est constitué majoritairement de Frêne élevé, de Charmes, d'Erable champêtre, d'Orme champêtre, de Tilleul et de Merisier. Il présente une grande richesse en plantes pouvant montrer des floraisons spectaculaire : jonquille, jacinthe des bois,

anémone des bois, primèvre élevée, arum d'Italie.

Lisières et clairières

Situés en marge des boisements, ces habitats sont des sources d'alimentation, de refuges et de reproduction pour un grand nombre d'espèces : mammifères, reptiles, insectes pollinisateurs ... Leur présence a aussi pour effet de limiter l'impact du vent et de la pluie sur les boisements.



© CCPL



© Clara Matignon

Prairies à fourrage

Représentant environ 34% de la surface du Domaine, les prairies sont des formations herbacées hautes dominées par des graminées. Les prairies les plus diversifiées sont activement fréquentées par de nombreux groupes d'insectes.

Roselières

Le Domaine présente notamment différents types de roselières : phragmitaie des eaux douces, cariçaie à laîche des rives, cariçaie à laîche des marais. Ces habitats présente de nombreux services rendus utiles à l'Homme, appelés Services écosystémiques : fonctions hydrologiques (rétention en eau, écrêtement des crues, recharge des nappes...), fonctions biogéochimiques et fonctions écologiques



© Clara Matignon



© CCPL

Vergers

Bien que les arbres aient été régulièrement renouvelés, le verger est présent sur le Domaine depuis l'époque seigneuriale du château. Actuellement, il est composé de pommiers, cerisiers, et poiriers, ainsi que de prunier, cognassier, figuier et noyer.

538 ESPÈCES FLORISTIQUES ET FAUNISTIQUES

VOICI QUELQUES UNES DES PLUS REMARQUABLES :



Cardamine impatiens

Espèce rare et protégée en Essonne, vivant dans les lieux humides et ombragés.

Plante bisannuelle de 30 à 70 cm à feuilles découpées et petites fleurs blanches.

Cardamines impatiens L.



© Jean-Michel Douche /ONF



Ache nodiflore

Plante aquatique vivace de 30 cm à 1 mètre, présente localement sur le ruisseau. Feuilles découpées et fleurs en ombelles blanches. Cette plante abrite des espèces patrimoniales et est donc à protéger et à favoriser.

Apium nodiflorum L.



© CCPL

© Micheal Apel



Demi-deuil

Papillon de jour, présentant un damier noir et blanc, rencontré sur les graminées. Très sensible à la pollution, sa présence indique que le Domaine se naturalise. Espèce protégée présente sur sur les listes rouges nationale et européenne.

Melanargia galathea



© David Fenwick

Cordulégastre annelé

Grande libellule de couleur noire avec des taches jaunes. Les mâles prospectent les secteurs ombragés à la recherche des femelles pouvant y pondre.

Espèce quasi menacée et protégée en Ile-de-France, observée pour la première fois en 2014 sur le Domaine de Soucy

Cordulegaster boltonii boltonii



© RNN La Massane

Caloptéryx vierge

Libellule montrant un corps vert métallique. Les mâles présentent des ailes bleu-vert tandis que les femelles ont les ailes fumées. Les adultes se perchent sur les arbres et les herbes des rives.

L'espèce, protégée au niveau européen, est présente dans la clairière, le long du ruisseau et sur la mare forestière.

Calopteryx virgo



© CCPL



© Valentine Plessy



© Valentine Plessy



© CCPL

Grand cormoran

Oiseau d'eau noir à la silhouette caractéristique, aux pattes entièrement palmées, et à l'envergure d'environ 1,5 mètre. Chaque individu a une zone de pêche particulière dans un rayon de 35km autour de la colonie.

Espèce assez rare en Essonne et protégée. Un individu est observé régulièrement sur l'étang du Domaine.

Phalacrocorax carbo



Pic noir

Plus grand pic européen (50 cm de haut pour 70 cm d'envergure). Plumage adulte entièrement noir à l'exception d'une tache rouge vif sur la tête. Oiseau de jour escaladant les troncs et branches avec agilité. Tambourinage : 45 coups en 2,5 sec, audible à plus d'1 km. Martèlement : série de 80-140 coups/min, audible à faible distance.

Espèce vulnérable assez rare protégée en France.

Dryocopus martius



© Valentine Plessy



© SerpentsdeFrance

Couleuvre à collier

Espèce inoffensive pour l'homme présentant un aspect général gris avec un motif en collier sur le cou. Chasse le jour dans et à proximité des zones humides et permet une régulation des populations d'amphibiens. Protégée en France et vulnérable face à l'homme.

Natrix natrix

PLAN DU DOMAINE



LES ACTIONS DE LA CCPL

La Communauté de Communes est responsable de la gestion et s'engage à préserver, aménager et entretenir le Domaine dans l'intérêt du public. Aménagements et gestion doivent être compatibles avec la sauvegarde des sites, paysages et milieux naturels dans toutes leurs composantes (faune, flore, ...) (Article L142-10 du Code de l'Urbanisme).

Le diagnostic a permis de concevoir des enjeux en accord avec les usages du site, les enjeux écologiques et la volonté de la Communauté de Communes.

3 enjeux à long terme ont ainsi été définis à partir des discussions :

• ENJEU N°1 : AMÉLIORER LE PATRIMOINE NATUREL

Mettre en oeuvre des mesures de surveillance, de protection, de valorisation et de restauration des habitats naturels et des espèces.

• ENJEU N°2 : ACCUEILLIR LE PUBLIC

Permettre une ouverture raisonnée au public en maintenant l'entretien, en développant la communication et l'aménagement du Domaine et en mettant en valeur le patrimoine naturel et historique.

• ENJEU N°3 : DÉVELOPPER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT GRÂCE AU DOMAINE

Mettre en place des mesures pédagogiques d'éducation à l'environnement sur le Domaine.

La définition de la gestion du Domaine s'effectue grâce à plusieurs éléments :

- **Enjeux à long terme :** cadres de la gestion pour 10 à 15 ans, correspondent aux attentes et aux ambitions
- **Objectifs du plan :** enjeux déclinés pour une vision à moyen terme (5 ans), caractère opérationnel
- **Opérations :** actions du plan de gestion, mise en oeuvre concrète et planifiée d'un ou plusieurs moyens qui contribuent à la réalisation des objectifs.



ENJEUX N°1 : AMÉLIORER LE PATRIMOINE NATUREL DU DOMAINE

Le Domaine de Soucy montre un patrimoine naturel riche avec de nombreuses espèces. Ainsi, il est possible d'observer des plantes et oiseaux rares, des mammifères protégés et des insectes d'intérêt patrimonial. A l'opposé, deux espèces invasives sont présente sur le site. Les habitats naturels présents vont du plus commun au plus précieux, avec notamment deux types de boisements humides et six types d'habitats aquatiques. Toutefois, le réseau hydrographique du parc ne permet pas une continuité écologique idéale (manque de connectivité du site au bassin versant de la Charmoise) du fait de la présence d'un ruisseau traversant plusieurs pièces d'eau et montrant des seuils et des buses.

Ainsi, des mesures peuvent être mises en place pour améliorer le patrimoine naturel du Domaine.

• PROTECTION DES HABITATS NATURELS

Fauche des prairies et de la clairière

maintenir ces habitats et permettre d'accroître leur biodiversité

Création de zones de pâturage

développer une pression différente sur milieu pour apporter de nouvelles espèces

Création de zones de pâturage

développer une pression différente sur milieu pour apporter de nouvelles espèces

Développement des lisières forestières

augmenter les zones d'alimentation, de refuge et de reproduction et protéger les boisements contre les aléas climatiques

Développement et création d'habitats aquatiques

gestion adaptée du milieu aquatique et mise en place d'une roselière dans l'étang

Entretien et mise en valeur des habitats patrimoniaux

gestion adaptée aux boisements humides pour permettre leur pérennité

Limitation de l'installation des espèces exotiques envahissantes

(espèces invasives)

Entretien et valorisation du verger



• PRÉSERVATION DES ESPÈCES ANIMALES

Contrôle de la pêche de loisirs
vérification de l'application du règlement

Mise en place d'un inventaire des poissons

Mise en place de mesures de protection
permettant de protéger des habitats sensibles (végétation aquatique du cours d'eau, roselière)

Suivi floristique et faunistique
inventaire régulier des espèces présentes sur le site

Suivi de l'impact de la fréquentation et des travaux sur les habitats et espèces



• PRÉSERVATION DU RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

Entretien et mise en valeur
mise en lumière des mares, mesures de gestion adaptée

Amélioration de la trame bleue
étude de la continuité écologique



• DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

Bilan annuel du plan de gestion
suivi de l'application des mesures de gestion

ENJEUX N°2 : ACCUEILLIR LE PUBLIC

Actuellement, la fréquentation du Domaine est peu connue, aucun comptage ou enquête n'ayant pour l'instant été réalisé. D'après quelques retours de visiteurs, beaucoup de personnes n'osent pas s'aventurer dans le parc au delà de l'étang, voire au-delà de la Chapelle. Ce constat est dû à un balisage limité à quelques panneaux indicateurs figurant des noms chemins. D'autre part, la communication sur le site est faible en dehors des événements y ayant lieu.

Le but de cet enjeu est double : faire connaître le Domaine pour développer la fréquentation et limiter cette fréquentation à un niveau acceptable pour garantir la préservation du parc.

• VALORISATION ET PRÉSERVATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE

Protection et mise en valeur des ruines du château

Mise en valeur de la fontaine du bénitier

Remise en eau, entretien, réalisation d'un chemin



• SURVEILLANCE DU DOMAINE

Assurer la mise en application des règlements du Domaine

Surveillance de la pêche,

• ENTRETIEN ET GESTION DU DOMAINE

Entretien et gestion du parc

Tonte des pelouses, entretien des chemins, mise en sécurité du Domaine, etc.

Entretien des murs

Réfection des murs, suppression de la végétation, etc.

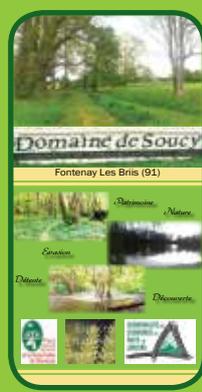
• DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION

Création de supports de communication et de diffusion

Flyer, guide de visite, etc.

Création d'un site internet à part entière

Mise en place d'un communiqué de presse sur le Domaine



• ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS

Journée annuelle d'ouverture avec les partenaires

Organisation de jeux, concours, animations, en accord avec les potentialités du site

Intervention d'instituts et associations

Participation à des évènements nationaux : Fête de la Nature, Nuit de la Chouette, etc.

• AMÉNAGEMENT DU DOMAINE

Balisage du Domaine

Nouveaux panneaux de signalétique

Mise en place d'une signalétique de type promenade et randonnée PR

Espaces aménagés sur le Domaine

Augmentation du nombre de tables et bancs

Aménagements de postes de pêche

Possibilité de création d'un parcours sportif



© FFR Tarn

• CRÉATION D'UNE «MAISON DU DOMAINE»

Une maison du Domaine a pour objectif de permettre l'accueil, l'information et la sensibilisation des visiteurs au patrimoine naturel.

Plusieurs vocations :

Accueil des visiteurs et surveillance

Expositions de type sensibilisation au développement durable, fouilles du château, éducation à l'environnement, exposition photographique, etc.

Création et mise à disposition de documents pédagogiques

Pourrait être mise en place dans le pavillon Est du Domaine



© Maison de la Nature de Meudon



© Maison de la Nature de Boult-aux-Bois

ENJEUX N°3 : DÉVELOPPER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Le Domaine de Soucy peut permettre l'éducation à l'environnement sur beaucoup de thématiques : préservation des milieux naturels, compréhension de l'environnement, découverte des habitats et des espèces, etc.

• CRÉATION DE DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Création d'un guide de visite pour les familles (histoire, écologie, espèces, jeux, etc.)

Création d'un livret découverte pour les enfants

Création de guides de reconnaissance des espèces, etc.



• MULTIPLICATION DES PARCOURS PÉDAGOGIQUES

Actualisation des panneaux actuels

Conception de nouveaux panneaux pédagogiques

Nouvelles thématiques : faune et flore d'un ruisseau, rôle d'une roselière, etc.

Implantation de nouveaux parcours pédagogiques

Mise en place d'un parcours botanique Smart'Flore

Création d'un parcours de découverte des chants d'oiseaux et d'amphibiens

Installation de jeux pédagogiques sur le thème de la nature



• ORGANISATION DE SORTIES DE DÉCOUVERTE

Sorties découverte pour les écoles

*Création d'un texte de présentation pour le livret d'offres pédagogiques du Parc Naturel Régional
Création d'un document clef en main permettant de découvrir le Domaine pour l'enseignant et sa classe sans
contraintes et obligation d'intervention d'une personne de la Communauté de communes*

Organisation de sorties grand public

*Valorisation des sorties natures du Centre de loisirs
Mise en place d'un partenariat avec des associations locales
Organisation de sorties thématiques*





**Communauté de Communes
du Pays de Limours
615, rue de Fontaine de Ville
91640 Briis-Sous-Forges**